



Armelle Le Goff et Christiane Demeulenaere-Douyère (dir.)

Enseignants et enseignements au cœur de la transmission des savoirs

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Joseph Maritan, instituteur public et inspecteur primaire : de la monarchie de Juillet aux débuts de la III^e République

Jean-Gérard Lapacherie

DOI : 10.4000/books.cths.14677

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Année d'édition : 2021

Date de mise en ligne : 18 janvier 2021

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

ISBN électronique : 9782735508976



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

LAPACHERIE, Jean-Gérard. *Joseph Maritan, instituteur public et inspecteur primaire : de la monarchie de Juillet aux débuts de la III^e République* In : *Enseignants et enseignements au cœur de la transmission des savoirs* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2021 (généré le 20 janvier 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/14677>>. ISBN : 9782735508976. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.14677>.

Ce document a été généré automatiquement le 20 janvier 2021.

Joseph Maritan, instituteur public et inspecteur primaire : de la monarchie de Juillet aux débuts de la III^e République

Jean-Gérard Lapacherie

Une carrière

- 1 Joseph Maritan, né en 1820 à Château-Queyras, village de la vallée du Queyras (Hautes-Alpes), est mort en 1891 dans sa maison natale. Son père Joseph Maritan, dont il porte le nom, a été clerc de notaire, puis, le brevet de capacité obtenu en 1818, instituteur public dans le village de Ville-Vieille, tout proche de son village natal, et enfin, de 1829 à sa mort en décembre 1842, juge de paix du canton d'Aiguilles, dans la vallée du Queyras. À la différence de son père, Joseph Maritan a consacré sa carrière à l'instruction publique. Formé aux rudiments dans l'école de son village, tenue par un maître privé, et initié au latin par le curé de la paroisse, il a fait ses études au petit séminaire d'Embrun, puis, après deux années d'études à l'École normale de Gap, il a obtenu, âgé de 19 ans, le brevet de capacité. Il a alors ouvert une école dans sa propre maison :

« Du 1^{er} novembre 1839 au 1^{er} avril 1840, j'ai tenu une école libre de garçons et de filles au Château-Queyras, dans la maison paternelle (deuxième chambre de la maison neuve) : 35 élèves des deux sexes¹. »

- 2 En novembre 1840, il a été nommé instituteur communal dans son village. Ambitieux, il a passé avec succès en septembre 1841 les épreuves du concours de professeur de classes primaires supérieures et a été nommé en 1844 directeur de l'école primaire supérieure libre du collège de Gap et en 1846 directeur de l'école primaire supérieure communale de Gap. À partir de 1850, année où il obtient le brevet d'inspecteur primaire, il occupe successivement un poste d'inspecteur primaire à Barcelonnette, Digne (Basses-Alpes), Embrun et Briançon (il est l'inspecteur primaire des deux

arrondissements), Embrun seul, tout en étant inspecteur auxiliaire à Gap, Briançon (Hautes-Alpes), Marvejols (Lozère), Castellane (Basses-Alpes). En octobre 1879, âgé de près de soixante ans, il est admis à jouir de ses droits à une pension et se retire dans son village natal. Il a fait, estime-t-il, une belle carrière de fonctionnaire, dont il est fier. Il indique sur la couverture de chacun de ses livres, au-dessous de son nom, les fonctions qu'il exerce ou a exercées. En 1879, sur la couverture de l'édition de Paris d'*Histoire de France en vers*, sont imprimées au-dessous du nom de l'auteur les mentions suivantes :

« Inspecteur primaire de 1^e classe, Officier de l'Instruction publique, ancien directeur de l'École communale supérieure de Gap². »

Une œuvre

- 3 Bien qu'il ait fait imprimer et diffuser six ouvrages, pédagogiques ou autres, tirés à cinq mille exemplaires en moyenne, dont trois ont eu une seconde édition, il n'est mentionné dans aucun des trois dictionnaires biographiques des Hautes-Alpes, que ce soit celui d'Aristide Albert, de Félix Allemand, ou celui de Georges Dioque. Dans sa vallée natale, où aujourd'hui son œuvre est oubliée, il n'est pas totalement inconnu. C'est lui qui est réputé avoir écrit en patois, on ne sait en quelle année, une parodie des *Lamentations* de Jérémie, qu'il a intitulée *Lamentations du Queyras*. Jean Tivollier et Pierre Isnel présentent ainsi ce texte :

« C'est la succession des sobriquets des habitants de chaque localité, dans un sens badin, narquois et malicieux, que l'on chante sur l'air des *Lamentations* de Jérémie. L'auteur n'est pas désigné ; on croit qu'il est feu M. Maritan, inspecteur primaire de Château-Queyras³. »

- 4 Cette parodie suppose la maîtrise des styles poétiques et une réelle culture littéraire et musicale, puisque le texte parodié est celui des *Leçons de Ténèbres* qui appartiennent au répertoire de la musique baroque du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, qu'ont illustré, entre autres compositeurs, François Couperin et Marc-Antoine Charpentier.
- 5 Maritan a beaucoup écrit. Outre les six livres imprimés et le poème en patois, il est l'auteur de trente-huit manuscrits, dont il dresse la liste, en indiquant le sujet, dans un court texte intitulé « Les Veilles d'un inspecteur » et publié en annexe d'*Histoire de France en vers* :

« Quant à ceux de mes ouvrages qui restent encore manuscrits et qui pourtant sont prêts à être mis sous presse, on pourra juger de l'intérêt qu'ils offrent, par leur titre ci-après indiqué⁴. »

- 6 Parmi ceux-ci, on compte 32 manuscrits biographiques. La source en est dévoilée par Maritan lui-même dans le manuscrit *Mes souvenirs*. Il écrit :

« En 1862, j'ai acheté, pour 97 francs, du libraire Rispaud, d'Embrun, plusieurs ouvrages de ma bibliothèque : entre autres, le Dictionnaire géographique en 20 volumes brochés, l'*Encyclopédie Courtin*, 19 volumes cartonnés, l'*Encyclopédie* Diderot et d'Alembert, 38 volumes solidement reliés, etc., etc.⁵. »

- 7 Maritan a tiré de ces ouvrages la matière même de ses biographies, comme il l'explique dans « Les Veilles d'un inspecteur » :

« Nos provinces, nos départements et nos villes y voient, avec un légitime orgueil, exposer au public français l'origine et la vie des hommes qui les ont illustrés et dont les notices sont restées jusqu'ici éparses et enfouies dans les volumineuses biographies générales⁶. »

- 8 Des ouvrages achetés en 1862, il a extrait ce qu'il nomme des *notices* et les a classées dans un ordre thématique.
- « Les biographies qui précèdent, écrit-il, au nombre de quatre mille, font connaître, par ordre alphabétique et pour chaque département, les noms, prénoms, lieux d'origine, dates de naissance et de décès des personnes, leurs fonctions successives, les ouvrages qu'elles ont produits, ainsi que les événements les plus saillants de leur vie. Ces biographies ne s'occupent que des personnes défuntes et s'arrêtent à 1866⁷. »
- 9 Ce travail de biographe est tout de seconde main. À ces trois titres mentionnés s'ajoutent d'autres ouvrages acquis par Maritan, les *etc.* répétés qui en suspendent l'énumération laissant supposer qu'ils ont pu être nombreux. Pour s'assurer de tout cela, il faudrait avoir accès à la bibliothèque de Maritan et à ses manuscrits, dont, à l'heure actuelle, on ne sait où ils se trouvent, s'ils ont été détruits ou vendus.
- 10 Trente-deux de ces trente-huit manuscrits portent dans le titre le nom *biographie*. Les six autres traitent de la vie des saints et des saintes, de la géographie des Hautes-Alpes, d'histoire sainte (en vers), d'Agnoutine, la bergère des Landes des chansons populaires que Maritan transforme en « bergère des Alpes », des capitales du monde et des villes de France sous la forme d'un panorama et des secrets des mères de famille pour soigner leurs enfants (*Le Trésor des familles*). De ces six manuscrits, nous ne connaissons que les titres et les brèves indications qu'en donne Maritan, comme *Le trésor des familles ou les cent petits secrets d'une mère pour la guérison, sans frais, de ses enfants et autres personnes chères*. À la lecture du seul titre, ce dernier manuscrit apparaît comme une survivance dans la seconde moitié du XIX^e siècle des thèmes et sujets développés dans la littérature de colportage ou d'almanach, qui a connu un grand succès aux XVII^e et XVIII^e siècles.
- 11 À ces trente-huit manuscrits s'en ajoutent deux autres. Le premier, intitulé *Livre Maritan*, a été rédigé entre 1857 et 1890 et fait état de l'histoire de la lignée des Maritan de 1737 à 1890 ; le second, intitulé *Mes Souvenirs*, se présente sous la forme d'un rappel chronologique, année après année, de la vie de Joseph Maritan, de son enfance, des études qu'il a suivies, de son mariage, des dix enfants nés de ce mariage, dont trois seulement ont atteint l'âge adulte, de ses biens, hérités ou achetés, fonciers ou immobiliers, de sa carrière, de ses décorations, de ses œuvres. Ce volume fait un peu plus de cent pages photocopiées à partir du manuscrit original et reliées en spirale.

La lecture au cœur de cette œuvre

De la lecture syllabique à la lecture courante

- 12 La lecture est au cœur des questions que Maritan aborde. Trois points sont essentiels : la transition de la lecture syllabique à la lecture courante ; la lecture comme édification ; l'art de lire à haute voix. L'épellation des lettres qui composent un mot (on prononce le nom de chaque lettre : effe, erre, esse, hache...) entrave l'apprentissage de la lecture :
- « Oh ! Alors jugez des tribulations d'un malheureux enfant condamné à lire : emme-a-i-enne main, té-é te, enne-a-enne-té nant : maintenant.⁸ »
- 13 La base est la syllabe :

« Si les syllabes sont les véritables éléments des mots, ne décomposez plus la syllabe, car on ne peut aller plus loin que l'élément. C'est sur ce principe qu'est fondée la méthode de lecture sans épellation⁹. »

- 14 Cette lecture maîtrisée, l'étape suivante consiste à passer à la lecture courante. À partir des années 1820-1830, les fondeurs de caractères ont multiplié les polices de caractères et, à l'intérieur de chaque police, les corps, les graisses, les styles, offrant ainsi aux imprimeurs et aux auteurs des ressources expressives infinies. Maritan recourt à ces artifices typographiques, que l'on peut qualifier de « modernes », au sens où ils sont de son époque, dans l'impression du *Petit Livre des Élèves*. Pour faciliter le passage de la lecture syllabique à la lecture courante, il élabore des séries d'exercices gradués : d'abord des phrases simples (un sujet, un verbe : « Marie file ») imprimées en gros caractères épais et noirs, chaque syllabe étant séparée par un blanc (« Ma rie fi le¹⁰ ») ; puis, dans la série suivante, des caractères moins gros et moins gras ; enfin, des caractères diminués en hauteur et en graisse et les blancs séparant les syllabes supprimées. Dans les exercices suivants, les artifices typographiques disparaissent ; les phrases, d'un exercice à l'autre, se font plus longues et plus complexes, le vocabulaire s'enrichit de mots nouveaux, les textes à lire se diversifient et traitent de morale, de plantes utiles, de minéraux, de géographie, d'industrie, de connaissances diverses, dont les connaissances sur la religion, d'histoire sainte...

Lire, c'est édifier

- 15 La lecture vaut par le contenu de ce qui est lu, conformément à l'un des sens du mot *lecture* en français, à savoir « l'instruction que l'on tire de la lecture d'un livre¹¹ » ; et cette instruction est une édification, qui fait grandir dans la foi et porte à la vertu. *L'Ami des Enfants* est un recueil de « beaux traits récréatifs, moraux et religieux¹² » : ils racontent des actions remarquables pour toucher les lecteurs. Dans la préface à la seconde édition sont reproduites les « approbations » que les archevêques de Bordeaux, de Besançon, d'Aix, Arles et Embrun, les évêques de Gap et de Valence ont données à cet ouvrage. Religion et Savoir ne s'excluent pas. « Le Christ domine l'estrade et la classe¹³ », écrit-il à propos du mobilier de la classe. La religion est le ciment de la communauté, villageoise et nationale. En 1857, le livre a été envoyé à l'Académie française pour être présenté au prix Montyon. Le 3 décembre 1857, le secrétaire perpétuel Villemain¹⁴ en accuse réception :

« L'Académie a reçu l'ouvrage que vous lui avez adressé pour concourir au prix de la fondation Montyon, en faveur de l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs qu'elle a proposé pour l'année 1858¹⁵. »

- 16 *L'Ami des Enfants* a été soumis aussi à l'examen de la *Société pour l'Instruction élémentaire*. Maritan se représente l'ordre social comme une métaphysique. La société est verticale, elle est inconcevable sans transcendance, laquelle assure la cohésion et l'unité du groupe, société ou nation, et nourrit un fort sentiment d'appartenance chez chaque élève, défini non pas comme un futur citoyen, mais comme un futur membre d'une communauté sociale ou nationale, père (ou mère) de famille. L'histoire et la géographie de la France qu'il publie en 1875 « à l'usage des écoles primaires », pour satisfaire à l'introduction en 1867 de ces deux disciplines dans les programmes primaires, et qu'il fait rééditer en 1879, sont « en vers » : respectivement 1400 et 400 vers alexandrins, tous conformes au modèle métrique de ce vers. Le manuscrit de l'histoire sainte est lui aussi en alexandrins. La question des ouvrages savants en vers a été posée pour la

première fois au IV^e siècle avant notre ère par Aristote dans la *Poétique*. Pour ce dernier, le vers ne fait pas nécessairement la poésie. Ces ouvrages sont versifiés, parce que la versification est un procédé mnémotechnique efficace. Maritan n'est pas le seul à y recourir au XIX^e siècle, son histoire étant destinée, non seulement à être lue, mais surtout à être apprise « par cœur ». Autrement dit, pour Maritan, la lecture se double d'une récitation.

- 17 À l'histoire et à la géographie sont assignés les mêmes buts que ceux des biographies qui :

« Répondent aux besoins de notre époque en mettant sous les yeux des jeunes gens les noms et les actes des personnages dont le génie, les talents et les vertus ont tant contribué à la gloire de notre grande nation française [... et qui] offrent à nos jeunes lecteurs de chaque condition des modèles frappants de travail, de conduite, de patriotisme, de dévouement¹⁶. »

- 18 L'emploi du mot *entretien* dans le titre *Entretiens pédagogiques* et dans la première partie du *Manuel du Jeune Homme qui veut se perfectionner* se justifie par le ton oral pour lequel Maritan opte : les destinataires sont désignés par *vous* ; disant *je*, il se désigne comme l'énonciateur du texte ; il multiplie les questions rhétoriques auxquelles il répond lui-même. Mais à aucun moment, il ne rapporte au discours direct ou indirect une conversation, réelle ou fictive. Cet emploi est propre à la religion. *Spirituels*, les entretiens sont les « discours de piété que les ecclésiastiques font dans certaines assemblées¹⁷ ». Ce modèle imprègne la conception que Maritan se fait de sa mission. À la manière d'un prélat, il rappelle aux instituteurs et institutrices les consignes ou les instructions officielles sur la tenue des registres d'inscription, sur la matricule de chaque élève, sur les écolages, sur la liste des élèves boursiers, sur le bâtiment d'école, sur le mobilier et sur les programmes...

Lire à haute voix

- 19 La lecture est source de plaisir. Telle que Maritan la pratique et la conçoit, elle se fait à haute voix. À aucun moment, il ne signale la lecture silencieuse, non pas qu'il ignore qu'il lit ainsi et que ce mode de lecture est source de plus d'intelligibilité que la lecture à haute voix, comme le montrent les historiens de la lecture, mais parce que la lecture silencieuse est un acte par lequel un sujet arrache un peu d'autonomie dans sa famille ou dans son groupe social et prend conscience de lui-même en tant que sujet libre, ce qui serait incongru dans une société holistique. La lecture à haute voix, sociale ou collective, suppose un destinataire à qui le texte est lu. Elle a aussi une dimension esthétique : il faut toucher et plaire. L'art de dire ou de bien dire un texte, de le rendre intelligible aux autres, est une source de plaisir :

« On écoute avec un véritable plaisir l'enfant qui, lisant d'un ton de voix plein et assuré, indique, par sa manière d'accentuer les phrases, qu'il comprend ce qu'il lit et qu'il en est impressionné¹⁸. »

- 20 Maritan multiplie les conseils dans des phrases comprenant toutes une modalité injonctive ou exprimant une obligation, *falloir* ou *devoir* :

« On doit éviter un ton de récitation monotone ; la manière de s'exprimer doit être conforme à celle dont on s'exprime dans la conversation ordinaire ; la lecture doit agir en même temps sur l'esprit et sur le cœur de l'auditeur ; on doit s'attacher à faire disparaître l'accent local¹⁹. »

- 21 La perfection est atteinte quand « le lecteur sent ce qu'il lit²⁰ ». Sur ce point, le maître montre l'exemple ou il montre, en faisant lui-même la lecture du jour, comment il est possible de faire naître le sentiment, « en ajoutant au récit des images propres à faire impression²¹ ». Des termes, telles *images, couleurs d'une palette, tableau*, font converger arts de la scène ou du théâtre et arts figuratifs. Ce qui est décrit ou ce qui est raconté dans le texte lu se transforme à la lecture en une scène :

« Ses paroles, comme les couleurs d'une palette, reproduiront aux yeux de l'enfant le tableau de la lecture. Ce tableau sera riant ou triste, selon le sujet choisi, et le jeune lecteur le rapprochera de celui de la lecture²². »

- 22 La question de l'art réapparaît dans le recours à l'alexandrin et dans les consignes au sujet de l'écriture. Celle-ci n'a rien en commun avec les règles qui régissent les correspondances entre les sons et les unités graphiques (lettre, lettre avec signe diacritique, groupe de deux ou trois lettres). Maritan reprend les leçons des maîtres écrivains des XVII^e et XVIII^e siècles, dont celles que Paillason expose dans les planches de *L'Encyclopédie* : la bonne manière de s'asseoir à la table de travail, la juste tenue de la plume, l'art de former les lettres, les styles d'écriture, les formes de l'écriture – tout un savoir esthétique qui a disparu de l'instruction publique depuis près d'un siècle.

Éducation et ordre social

S'inscrire dans la tradition

- 23 Bien que Maritan soit fonctionnaire du ministère de l'Instruction publique, il accorde plus d'importance à l'éducation qu'à l'instruction. Il prône un idéal social et métaphysique fait de bonne réputation, d'honneur, de morale, de belle image sociale de soi, de règles et de contraintes collectives. Se perfectionner, devenir meilleur, approcher de cet idéal, c'est certes améliorer sa condition et celle de sa famille, par exemple, quand on vit loin des villes, en passant des concours de la fonction publique (percepteur, garde forestier, receveur des Postes, préposé aux octrois, agent-voyer, instituteur, inspecteur primaire, conducteur des Ponts et Chaussées, surnuméraire des contributions, etc.), emplois accessibles aux élèves de classes primaires supérieures, mais c'est surtout s'imprégner des valeurs métaphysiques et sociales du christianisme, les faire siennes, s'en nourrir, les incorporer à soi, en faire sa chair : entretenir la classe :

« Dans une espèce d'atmosphère morale qui pénètre les élèves par tous les sens et par tous les pores [...] Donnons de bonnes habitudes à l'enfant, et il n'en contractera pas si facilement de mauvaises ; inculquons-lui les principes de vertu, et le vice ne trouvera plus un accès aussi aisé dans son cœur²³. »

- 24 On peut appliquer à la pensée et à l'œuvre de Maritan une thèse que Charles Péguy développe en 1913. Péguy pense que les maîtres d'école de son enfance et de celle de ses parents (dans les années 1840-1880) enseignaient la même chose que les curés, à savoir la morale de l'ancienne France :

« Nos maîtres étaient essentiellement et profondément des hommes de l'ancienne France²⁴. »

- 25 Maritan n'est pas « moderne ». Il n'a pas pour horizon l'argent ; il n'est pas libéral, comme l'était une partie des élites de la France de 1840 à 1940. Il est, par son père, l'héritier de l'antique tradition des maîtres d'école briançonnais. Pour ces régents,

rémunérés par les communautés ou les familles, enseigner, c'est s'inscrire dans la tradition. L'emploi du nom *transmission* (comme dans « transmission des savoirs ») est relativement récent dans l'histoire de la langue : il se généralise dans le courant du XX^e siècle. Antérieurement, ce qui était transmis, c'était des biens, un héritage, éventuellement les consignes ou les ordres d'une autorité. Au XIX^e siècle, les significations de *transmission* (des savoirs) étaient encore portées par *tradition*, comme l'indiquent les auteurs des dictionnaires d'alors et Émile Littré :

« Transmission de faits historiques, de doctrines religieuses, de légendes, etc. d'âge en âge par voie orale et sans preuve authentique et écrite ; tout ce que l'on sait et pratique par tradition, c'est-à-dire par une transmission de génération en génération à l'aide de la parole ou de l'exemple²⁵. »

- 26 En sa qualité de fonctionnaire, qualité dont il est très fier, Maritan est attaché aux pompes de la fonction (uniforme, décorations, prestige) et aux devoirs, à la morale sociale et publique, aux contraintes que lui impose cette fonction. Ainsi, un de ses parents – son beau-frère semble-t-il – s'étant mal conduit à Embrun, il a demandé à ne plus exercer comme inspecteur dans cette circonscription pour préserver sa réputation et l'honneur de son nom et il a été nommé à Briançon.

Faire revivre un monde disparu

- 27 Maritan est le dernier-né d'une famille de sept enfants : trois garçons et quatre filles. Deux de ses frères et une de ses sœurs étant décédés jeunes, c'est lui qui, à la mort de son père, en 1842, bien qu'il soit le cadet de la famille, devient le chef de famille et bénéficie, par testament, du préciput de 25 %.

« [Joseph Maritan père] a donné le quart de ses biens à Joseph Maritan, son fils unique et dernier enfant majeur [...] Le reste de ses biens a été donné par égale part à ses quatre enfants, Catherine, Jeanne-Marie, Marguerite et Joseph, ses seuls héritiers²⁶. »

- 28 La maison familiale devient sienne. Sa mère et sa sœur restée célibataire demeurent dans la seconde maison, contiguë à la première. Cela n'est pas anodin. Certes, Maritan bénéficie d'une position sociale stable ; deux de ses sœurs, mariées, ont quitté le village de Château-Queyras ; lui-même s'est marié en juillet 1842. Il prend très au sérieux cette responsabilité nouvelle qui n'est pas que symbolique : il est le *caput domus*, comme l'étaient, dans les communautés du Queyras avant 1789, les chefs de famille, la *domus* étant la résidence d'une famille, mais aussi un atelier, une écurie, une grange ou une unité économique, un ou des potagers, des champs, des prés, irrigués ou non, des droits d'accès aux pâturages d'altitude, au fournil, au moulin, etc., des troupeaux. Maritan fait revivre ou croit faire revivre (car il y a de l'illusion dans son entreprise) le chef de famille du Queyras à l'ancienne. Lui-même, sur la couverture des livres qu'il fait imprimer, se désigne par son seul patronyme Maritan, suivi entre parenthèses de la mention (du Queyras). Certes, il se distingue d'un autre Maritan, prénommé Claude et originaire de Névache, professeur dans un collège des Hautes-Alpes et auteur de quatre livres d'histoire et de géographie, mais surtout il affiche sa singularité ou son identité singulière. Comme beaucoup de chefs de famille queyrassins depuis le XV^e siècle, il a une activité commerciale, modeste dans son cas, il est vrai. Au dos de la couverture des *Entretiens pédagogiques* est imprimée la liste « des ouvrages imprimés du même auteur », ainsi que leur prix, complétée par la mention « adresser les demandes affranchies à l'auteur ou à son fils à Château-Queyras (Hautes-Alpes)²⁷ ». Ses livres sont en vente chez

lui ou peuvent être envoyés par la poste, avec un supplément de 10 centimes pour les frais de port. En payant l'imprimeur, il a effectué des investissements que les ventes, espèrent-ils, doivent compenser.

- 29 Comme s'il vivait dans le Queyras d'Ancien Régime, il réalise, au cours de sa vie, de 1842 à 1891, son destin de chef de famille. Il accroît son bien en rachetant à ses sœurs leurs droits à l'héritage paternel et maternel, de même que ceux d'un de ses beaux-frères ; il agrandit la maison familiale ; il achète une maison ; il acquiert une métairie avec ses six hectares de terres et de prairies ; il échange des terres ; il défend ses droits à l'arrosage ; il obtient une médaille d'argent de la Société d'Agriculture des Hautes-Alpes pour avoir transformé en prairies artificielles d'anciens champs de céréales ; il possède une jument, un mulet, un char à bancs, un important troupeau de brebis ; il est à la tête d'un beau domaine que gèrent en son absence son épouse, sa mère, sa sœur célibataire, son fils aîné et deux domestiques, dont un berger.
- 30 Dans *Le Livre Maritan*, qu'il rédige de 1857 à 1890, il définit sa famille comme une lignée, comprenant les ancêtres, les descendants directs et les alliés. C'est, d'un point de vue idéologique, une famille-souche, « verticale » : il est le père de dix enfants, dont sept sont morts en bas âge (choléra, accident, coqueluche, très mauvaise constitution) et trois seulement, trois garçons, ont atteint l'âge adulte. Il est, comme son père, son grand-père et son arrière-grand-père, le *pater familias*, chef d'une lignée qui s'enracine dans une grande maison, plusieurs biens immobiliers et un domaine agricole. C'est ainsi qu'était conçue au XIX^e siècle la famille-souche des Alpes et des Pyrénées. Ainsi chez les érudits queyrassins, dont l'abbé Jacques Gondret²⁸, ou chez l'anthropologue Robert Burns :
- « Les habitants d'Arvieux [commune voisine de Château-Queyras] deviennent les dépositaires d'une vertu paysanne qui résiste aux bouleversements provoqués par la Révolution, en perpétuant les comportements de l'Ancien Régime [dont l'inégalité des successions]²⁹. »
- 31 Or, comme le montrent les anthropologues actuels, les familles dans le Queyras sont de type agnatique (égalité dans les successions) et la famille souche ne se développe que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle chez quelques Queyrassins ou très pauvres ou aisés. Sur ce point, Maritan se fait de la famille une représentation qui n'a que peu de rapports avec la réalité. À ses descendants, il donne les consignes suivantes :
- « *Le Livre Maritan* sera toujours tenu par celui de mes enfants mâles en ligne directe qui habitera la maison du Coulet, dite *La Claoustro*, et, à défaut, par l'aînée de mes enfants femelles. Tous les autres membres de la famille auront le droit de le consulter et d'en faire des extraits sans le sortir du domicile du teneur³⁰. »
- 32 Il imagine même une scène de veillée à l'ancienne qui condense la conception qu'il se fait de la famille :
- « De temps en temps, pendant les soirées d'hiver par exemple, un membre de la famille fera à haute voix une lecture dans *Le Livre Maritan*, afin que personne de la maison n'ignore ni les principes qui y sont établis, ni les recommandations qui y sont faites, ni les détails historiques de la famille qui y sont consignés³¹. »
- 33 Même le livre familial est une tradition à perpétuer.

Un monde qui sombre peu à peu

- 34 Maritan est à contre-courant. C'est, au sens propre de ce terme, un réactionnaire : il remonte le cours de l'histoire. Il mène une vie austère, dépense peu, économise

beaucoup pour accroître son domaine et cela, à une époque où les prix agricoles baissent, où la valeur des terres de montagne s'effondre et où les éleveurs du Queyras quittent en masse leur vallée. Ces investissements rapportent peu : il vend des peupliers d'Italie, plantés vingt ans auparavant, à un marchand de bois ; le berger de son troupeau apporte matin et soir le lait des brebis à la fruitière du village, où sont confectionnés des fromages, vendus ensuite en Provence. Cette tentative de ressusciter dans les années 1850-1880 un mode de vie disparu ou en voie de disparition et des traditions séculaires éteintes est sans doute émouvante. Elle est conforme à l'idéal social qu'il prône, mais c'est un non-sens économique, son domaine perdant au fil des ans toute valeur, et un contresens politique : les institutions démocratiques des anciennes communautés ont été balayées par l'histoire en 1789, quand les libertés publiques du Queyras ont été abolies et que les chefs de famille ont perdu tout le pouvoir qu'ils détenaient dans les communautés, au seul profit du maire nommé par le pouvoir central et de l'administration préfectorale. Le 4 mai 1884, comme d'autres notables (maire, notaire, ex-notaire) de la commune, il n'a pas été réélu conseiller municipal, responsabilité qu'il assumait depuis 1865.

« Cette exécution, écrit-il, de sept anciens conseillers a été l'œuvre d'un homme ambitieux et jaloux, qui, voulant devenir conseiller et maire, a tout fait pour écarter du conseil municipal les hommes qui faisaient ombre à son égoïsme et à son orgueil³². »

- 35 Maritan n'a pas compris que l'élection du maire, jusque-là nommé par le pouvoir central, imposée par la loi du 5 avril 1884 mettait fin au pouvoir municipal des notables cooptés. À Château-Queyras, un ancien médecin militaire, républicain convaincu et franc-maçon, a profité de la nouvelle loi pour éliminer les vieux Queyrassins. Chez Maritan, les valeurs, l'idéal, l'idéologie l'emportent sur les réalités ou sur les intérêts. Son fils aîné, qui aurait pu être le nouveau chef de famille, meurt à l'âge de 42 ans, célibataire et sans descendant. Le deuxième survivant, devenu docteur en médecine en 1875, se spécialise dans les maladies pulmonaires et la gynécologie, s'installe à Aubagne, puis à Paris, enfin à Marseille, où il devient un notable : il se marie tard, peut-être deux fois, mais n'a pas d'enfant. Le troisième et dernier survivant, titulaire du brevet de capacité, devient gérant d'un domaine agricole à Cuba, puis importateur d'articles de Paris, vêtements de mode et produits de luxe, à Cuba. Ses fils n'ont pas eu de descendance. La lignée Maritan s'est interrompue à leur mort.
- 36 Maritan, en 1879, a fait imprimer à Paris une deuxième édition de *l'Histoire de France et des Entretiens pédagogiques*. Ce fut un échec commercial. Les nombreux exemplaires tirés (au moins 5 000) n'ont pas été vendus ; ils ont été abandonnés dans un grenier de ce qui avait été la maison Maritan. Il est vrai que les lois de 1881 et 1882 sur l'instruction publique obligatoire, gratuite et laïque, en faisant disparaître l'enseignement de l'histoire sainte et du catéchisme qui fondait les anciens programmes officiels, ont rendu caducs les ouvrages de Maritan. En 1882, il lui a été proposé de reprendre du service en qualité d'inspecteur primaire auxiliaire pour seconder à Grenoble l'inspecteur d'académie, en cumulant sa pension et un traitement d'inspecteur de 1^e classe. Maritan a décliné cette offre, invoquant une santé défaillante. Vérité ou simple prétexte ? Son fils cadet, Vincent-de-Paul, instituteur, a préféré partir à l'étranger en 1885 et se lancer dans les affaires : peut-être désapprouvait-il le nouveau cours des choses en matière d'instruction publique. Les assises de l'univers moral et idéologique de Maritan se sont effritées et le monde auquel il était très attaché a sombré.

37 Maritan a exercé ses fonctions sous quatre régimes différents : monarchie de Juillet, II^e République, Second Empire, III^e République. Pendant quarante ans, la France a connu une série de bouleversements politiques et sociaux et d'importants changements dans les institutions, notamment les lois scolaires : 1833 (Guizot), 1835, Falloux (1850), 1867 (histoire et géographie ajoutées aux programmes de l'école primaire). Dans *Mes Souvenirs* ou dans *Le Livre Maritan*, ces faits-là ou bien sont occultés ou bien sont notés d'une courte phrase, comme s'ils étaient sans signification ou sans effet. Pour nous, *a posteriori* et dans la reconstruction historique que nous en faisons, ces lois nouvelles sont des ruptures ou des bouleversements ; pour Maritan, cela a moins d'importance qu'un avancement, une décoration, la mort d'un mulet ou le vol d'une brebis. Elles n'ont rien changé dans la transmission, telle, du moins, qu'il l'a conçue, de 1839, date à laquelle il a commencé à enseigner, jusqu'en 1879, année où il a été admis à jouir de ses droits à pension. Les régimes se sont succédé, les réalités n'ont pas été effacées. Dans la pensée de Maritan et dans son activité d'enseignant, il n'y a pas de solution de continuité, mais une immuable stabilité.

BIBLIOGRAPHIE

ALBERA Dionigi, *Au Fil des générations. Terre, pouvoir et parenté dans l'Europe alpine (XIV^e- XX^e siècles)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2011.

ALBERT Aristide, « Biographie-bibliographie du Briançonnais. Vallée du Queyras, canton d'Aiguilles », Gap, *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*, 1889.

ALLEMAND Félix, *Dictionnaire biographique des Hautes-Alpes : avec bibliographie, armoiries, sceaux & portraits*, Gap, Imprimerie et Librairie Alpines, 1911.

DIOQUE Georges, *Dictionnaire biographique des Hautes-Alpes*, Gap, Société d'Études des Hautes-Alpes, 1996.

GONDRET Jacques, *Mœurs et coutumes des habitants du Queyras au XIX^e siècle*, Grenoble, Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie, 1981.

MARITAN Joseph, *L'Ami des enfants ou choix de lectures morales, instructives et amusantes, à l'usage des écoles primaires des deux sexes, des maisons d'éducation, des familles et des adultes*, Gap, imprimerie Delaplace père et fils, 1856 ; réimprimé en janvier 1861, Gap, même imprimeur, avec la mention « Deuxième édition approuvée par plusieurs prélats ; ce livre peut être donné en prix ».

MARITAN Joseph, *Le petit Livre des Élèves, particulièrement des enfants qui quittent le syllabaire*, Gap, imprimerie Delaplace, 1865, 52 p.

MARITAN Joseph, *Le Manuel du Jeune Homme qui veut se perfectionner*, Gap, imprimerie Delaplace, 1865, 96 p.

MARITAN Joseph, *Le Dictionnaire portatif de la Jeunesse, contenant l'explication de 600 locutions françaises*, Gap, imprimerie Delaplace, 1865, 62 p.

MARITAN Joseph, *Entretiens pédagogiques avec les Instituteurs et les Institutrices*, Mende (Lozère), 1873 (imprimé aux frais du département) ; 2^e édition, Paris, Imprimerie Capiomont et Renault, 1879, 84 p.

MARITAN Joseph, *Histoire de France en vers suivie de La France industrielle à l'usage des écoles primaires*, Mende, 1875 ; 2^e édition, Paris, Imprimerie Capiomont et Renault (avec la mention sur la couverture : « Ce livre a eu l'honneur de figurer à la grande Exposition universelle de Paris en 1878 »), 1879, 130 p.

MARITAN Joseph, *Le Livre Maritan*, cahiers manuscrits photocopiés en un volume, 1857-1890, Gap, Bibliothèque de l'Association Généalogique des Hautes-Alpes.

MARITAN Joseph, *Mes Souvenirs*, cahiers manuscrits photocopiés en un volume, 1890, Gap, Bibliothèque de l'Association Généalogique des Hautes-Alpes.

PÉGUY Charles, *L'Argent* (extrait des *Cahiers de la Quinzaine*, 16 février 1913), Sainte-Marguerite-sur-Mer, Éditions des Équateurs, 2008.

THIBAudeau Francis, *La Lettre d'Imprimerie. Origine, développement, classification*, Paris, Au Bureau de l'Édition, 1921.

TIVOLLIER Jean et ISNEL Pierre, *Le Queyras*, Gap, 2 tomes, Louis Jean imprimeur-éditeur, 1938.

NOTES

1. J. Maritan, *Le Livre Maritan*, manuscrit, p. 49.
2. J. Maritan, *Histoire de France en vers*, page de couverture.
3. J. Tivollier et P. Isnel, *Le Queyras*, t. 1, p. 280.
4. J. Maritan, *Histoire de France en vers...*, p. 123.
5. J. Maritan, *Mes Souvenirs*, p. 54.
6. J. Maritan, *Histoire de France en vers...*, p. 124.
7. J. Maritan, *Ibid.* p. 124.
8. J. Maritan, *Entretiens pédagogiques*, p. 31.
9. J. Maritan, *Ibid.*, p. 33.
10. J. Maritan, *Le Petit Livre des Élèves*, p. 6.
11. E. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, entrée « lecture ».
12. J. Maritan, *L'Ami des Enfants*, p. 15.
13. J. Maritan, *Entretiens pédagogiques*, p. 25.
14. Abel François Villemain (1790-1870) a été le secrétaire de l'Académie française à partir de 1834.
15. J. Maritan, *L'Ami des Enfants*, p. VII.
16. J. Maritan, *Histoire de France en vers...*, p. 123-124.
17. Académie française, *Dictionnaire*, 1832, entrée « entretien ».
18. J. Maritan, *L'Ami des Enfants*, p. 5-6.
19. J. Maritan, *Ibid.*, p. 6.
20. J. Maritan, *Ibid.*, p. 6.

21. J. Maritan, *Ibid.*, p. 6.
 22. J. Maritan, *Ibid.*, p. 6.
 23. J. Maritan, *Entretiens pédagogiques*, p. 77-78.
 24. Ch. Péguy, *L'Argent*, p. 63.
 25. E. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, entrée « tradition ».
 26. J. Maritan, *Le Livre Maritan*, p. 41.
 27. J. Maritan, *Entretiens pédagogiques*.
 28. J. Gondret, *Mœurs et coutumes des habitants du Queyras au XIX^e siècle*, p. 56-57.
 29. D. Albera, *Au Fil des générations. Terre, pouvoir et parenté dans l'Europe alpine (XVI^e-XIX^e siècles)*, p. 448.
 30. J. Maritan, *Le Livre Maritan*, p. 1-2.
 31. J. Maritan, *Ibid.*, p. 2.
 32. J. Maritan, *Ibid.*, p. 164.
-

RÉSUMÉS

Joseph Maritan (1820-1891) a été instituteur, puis inspecteur primaire jusqu'en 1879. Il est l'auteur de six livres qui apprennent à lire les syllabes simples, puis les syllabes complexes, et à passer de la lecture syllabique à la lecture continue. Son enseignement de l'histoire et de la géographie de la France est centré sur la mémorisation. Les connaissances qu'il dispense sont liées aux valeurs morales du christianisme et de la tradition. Comme il a rédigé de nombreux manuscrits, il est possible de lier la conception qu'il se fait du savoir et sa représentation de l'ordre social. En 1882, alors qu'il jouit de sa retraite, il lui est proposé de reprendre du service, mais il ne donne pas suite. Son monde s'efface peu à peu. Il est père de dix enfants, dont trois sont arrivés à l'âge adulte, mais aucun n'a d'enfants. Ce qu'il s'est efforcé de constituer (lignée et domaine) s'effondre, alors que les livres qu'il a fait réimprimer dans les années 1870-80 ne trouvent plus d'acheteur.

AUTEUR

JEAN-GÉRARD LAPACHERIE

Professeur émérite, SEHA et CICADA